

Définitions

COGNITION

Comme l'adjectif cognitif, le terme cognition est d'importation récente dans le lexique français de la psychologie. [...] Son usage actuel, qui tend à supplanter des mots de sens équivalents ou voisins (connaissance, intelligence, etc.), traduit le succès des courants de pensée anglo-saxons auxquels il est emprunté. Mais il s'explique aussi, sans doute, par le fait que l'anglais *cognition* possède des connotations qui faisaient défaut aux termes jusque-là employés en français, et qui répondaient mieux aux besoins de la description et de la théorie psychologique du moment.

Cognition désigne, d'abord, l'ensemble des actes et processus de connaissance, l'ensemble des mécanismes par lesquels un organisme acquiert de l'information, la traite, la conserve, l'exploite ; le mot désigne aussi le produit mental de ces mécanismes, soit envisagé de façon générale, soit à propos d'un cas particulier. Ce qui est capital dans la compréhension du concept de cognition, et sans doute ce qui en a assuré le succès chez les psychologues, c'est qu'il renvoie nécessairement à des activités psychologiques, et revêt dès lors un sens plus spécifique que connaissance, qui s'applique aussi bien aux savoirs accumulés considérés indépendamment des sujets qui les ont acquis ou les utilisent.

Le terme recouvre, assez logiquement, les grandes fonctions psychologiques traditionnellement consacrées à assurer à l'organisme les gains d'information nécessaires à ses échanges avec le milieu, à savoir la perception, l'apprentissage et la mémoire, l'intelligence, la fonction symbolique et le langage. Il distingue ce domaine de celui de la pulsion, de la motivation, de l'émotion, de l'affect. Les rapports entre cognition et conscience sont moins clairs. Dans certains cas, lorsque cognition renvoie aux niveaux supérieurs des activités cognitives, la liaison entre cognition et conscience est souvent affirmée, ou implicitement reconnue. Il en va de même lorsque le terme cognition réfère à des informations ou élaborations particulières (telles que les cognitions que l'on confronte à la réalité dans les thérapies dites cognitives). Cependant, dans son acception dominante, le terme renvoie à des processus qui fonctionnent indépendamment de toute prise de conscience, qui correspondent en fait aux aspects mentaux, proprement psychologiques, du fonctionnement cérébral. La question de savoir si, ainsi entendue, la cognition relève d'un autre champ que la neurobiologie cérébrale reste un thème central du débat sur les relations cerveau-esprit.

En revanche, il est généralement admis que cognition et comportement sont deux choses bien distinctes, et pour les psychologues cognitivistes la première a pris le relais du second en tant qu'objet même de la psychologie. À cet égard, la mise en honneur du concept de cognition coïncide avec un retour à, ou une évolution vers, une science de la vie mentale ou de l'esprit. Cette réhabilitation s'accompagne souvent, explicitement ou implicitement, d'une réhabilitation parallèle du sujet comme agent-décideur de ses propres actions, à la faveur sans doute du vocabulaire qui se greffe à la cognition : décision, choix, sélection, etc. La cognition joue alors un véritable rôle causal par rapport aux comportements, qui n'en sont plus que l'expression ou les manifestations.

(R. DORON, F. PAROT, (dir.) *Dictionnaire de la psychologie*, PUF, 1991, 2007)

INFORMATION

- Dans le langage courant, renseignement, message, communication.

- Depuis les années 50, sous l'influence de la théorie de l'information de SHANNON (1948), dans le contexte des problèmes de transmission des messages rencontrés par les ingénieurs des communications, la théorie s'attache à étudier la transmission de l'information d'un point appelé émetteur jusqu'à un récepteur à travers un canal qui véhicule le message sous forme codée. Aux étapes successives de la transmission, et plus particulièrement au niveau du canal, des phénomènes d'interférence peuvent survenir, auxquels on donne le nom général de bruit. La notion d'information ne renvoie pas ici au contenu sémantique des messages, mais, dans un sens statistique, à ce qui permet de lever l'incertitude entre des événements auxquels est attachée une certaine probabilité d'occurrence, donc plus ou moins prévisibles. L'information apportée par un message est d'autant plus élevée que l'événement qu'elle contient est rare (quelle qu'en soit par ailleurs la richesse de contenu sémantique). Par exemple, supposons que nous cherchions un roman dans une bibliothèque : le message « le nom de l'auteur du roman commence par A » contient plus d'information que le message « le nom de l'auteur du roman commence par une voyelle ». En effet, le premier message permet de réduire davantage l'incertitude et le temps de recherche du livre que le deuxième. La mesure de l'information se ramène à celle de l'entropie, et a pour unité le bit. Un surcroît d'information, assurant une redondance du message, constitue le moyen d'en assurer la transmission en dépit du bruit. [...]

La psychologie a très tôt exploité, sous l'impulsion notamment de G. MILLER, le modèle de la théorie de l'information pour aborder des problèmes de perception, de mémoire, de communication verbale, de psychophysiologie sensorielle, d'une manière générale les problèmes où un input fait l'objet d'un encodage (codage nerveux par exemple) d'une conduction et d'un aboutissement, avec décodage présumé. La fécondité théorique du modèle, qui offrait des procédés mathématiques nouveaux pour traiter de nombreuses situations psychologiques, devait se trouver tempérée par des obstacles à sa généralisation. Ainsi, son application à la psycholinguistique, se heurta rapidement à la discordance capitale entre une information au sens de la théorie de SHANNON et information sémantique (alors que l'occurrence d'un mot rare apporte beaucoup d'information dans le premier sens, il peut en apporter très peu dans le second, et inversement).

(R. DORON, F. PAROT, (dir.) *Dictionnaire de la psychologie*, PUF, 1991, 2007)